

## FICHE D'INSCRIPTION

2022-2023

### CARDIO-BOXING



Nom : .....

Prénom : ..... Date de naissance : .../.../...

Adresse : .....  
.....

N°téléphone fixe : ..... Portable.....

Adresse mail : .....@.....

Je soussigné (e).....atteste avoir lu et accepte le règlement intérieur ci-dessous.

Date ..... Signature

- **Adhésion annuelle au foyer rural** : D'un montant de 16€, elle est obligatoire pour participer aux diverses activités que propose le foyer rural . Elle est nominative et vous permet (avec une seule carte) d'accéder à toutes les activités. Elle est non remboursable et inclut une assurance individuelle accident.
- **Condition d'inscription** : Aucune inscription ne sera prise en compte sans :
  - le règlement complet de l'adhésion et de la cotisation par chèque(s)
  - la présente fiche d'inscription dûment complétée et signée
  - un certificat médical
- **TARIF** : Boxe française =200 € à l'année/240€ avec le CARDIO/BOXING
  - (Tarif valable pour tous les créneaux horaires proposés cumulés ou non)
  - CARDIO/BOXING uniquement= 180€ à l'année

**RGPD** : Merci de nous donner votre consentement pour le traitement de vos données personnelles nécessaires pour votre adhésion. Nous en conserverons la preuve écrite, en cas de contrôle par la CNIL. En application de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et d'opposition à vos données personnelles. Si vous souhaitez exercer votre droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez- vous adresser à [frlestailades@orange.fr](mailto:frlestailades@orange.fr)

**Droit à l'image** : Certaines photos prises durant les activités pourraient, éventuellement, être utilisées uniquement dans le cadre du foyer rural (presse, site Internet, réseaux sociaux, assemblée générale bannières et flyers) sans courrier de votre part, transmis aux responsables, le foyer rural considère que vous êtes d'accord

- Le Foyer rural décline toute responsabilité en cas de perte ou vol.
- Aucune violence verbale ou physique ne sera tolérée, elle pourra occasionner le renvoi de l'adhérent.